



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 41681

## Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre de l'économie et des finances au sujet de la future taxe sur les transactions financières prévue à l'échelle européenne. En effet, comme vient de l'indiquer le gouverneur de la Banque de France dans une interview dans le quotidien *The Financial Times*, la future taxe sur les transactions financières telle qu'elle a été imaginée par Bruxelles pose un énorme risque pour les pays qui l'appliqueraient. Elle déclencherait la destruction de pans entiers de l'industrie financière française, provoquerait une délocalisation massive d'emplois et porterait atteinte, globalement, à la reprise. Il souhaite donc savoir quelle est la position du Gouvernement français au sujet de ce nouveau projet de taxation qui risque une nouvelle fois de compromettre la compétitivité de l'économie française au moment même où il faudrait plus que jamais la renforcer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Hetzel](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41681

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 novembre 2013](#), page 11520

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)